

Carrière d'auto-entrepreneur et rapports (critiques) au travail : comment les coursiers à vélo font émerger des contestations

Chloé Lebas, doctorante en science politique. Université de Lille-
CERAPS

Cadre théorique

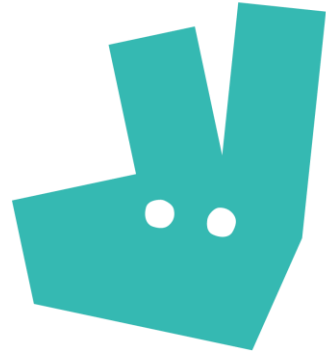
- « effritement de la société salariale » (Castel, 1995)
- statuts d'emploi hybrides (Abdelnour, 2017)
- formes particulières de travail qui se situent aux marges ou en-dehors du salariat ; notamment par le recours au régime d'auto-entrepreneur (Abdelnour, op.cit)
- logique libérale de promotion du self-help comme réponse au problème du chômage.
- inciter les chômeurs à « créer une nouvelle offre et ainsi à créer leur propre emploi » (2017:34).
- moyen de diffusion de l'« éthique entrepreneuriale » (Reix, 2012), à laquelle ils participeraient en servant de « modèles »
- pensé comme un complément de revenu, alors qu'il s'agit en réalité « aménagement du sous-emploi » du fait d'une surreprésentation des individus en marge de l'emploi stable (29% de chômeurs, 6% de précaires- CDD, intérimaires, intermittents- et 11% d'inactifs)
- les jeunes sont surreprésentés : 42% des entrepreneurs ont entre 20 et 34 ans (Abdelnour, op.cit : 173).

Secteur étudié

- l'activité des livreurs à vélo, inscrits comme auto-entrepreneurs auprès des foodtechs (plateformes de livraison de repas chauds à domicile)
- symboles de l'ubérisation (attention médiatique, visibilité dans l'espace public)
- profil-type : jeune travailleur cumulant cette source de revenus avec d'autres, attiré par le contenu sportif d'une activité perçue comme de court terme (Jan, 2018)
- nuancer le constat d'une satisfaction des livreurs vis-à-vis de l'activité et du statut.
- par l'étude des trajectoires on peut constater qu'il existe une diversité de profils et que tous ont un rapport ambivalent au travail qui éclaire les conditions de possibilité, et les difficultés, des mobilisations de livreurs.
- questionnement : *pourquoi les coursiers expriment-ils des insatisfactions dans leur travail ? De quelle manière et dans quelles conditions ces critiques se transforment-elles en mobilisations collectives ?*

Terrain d'enquête

- des coursiers et coursières travaillant pour les quatre plateformes de livraison implantées dans l'agglomération lilloise (attention particulière à Deliveroo et Uber Eats, acteurs majeurs du marché mondial et local)
- neuf entretiens semi-directifs
- entrée dans l'activité
- rapport au travail et le sentiment d'autonomie (valorisés par les foodtechs)
- analyse en termes de carrière : hypothèse que le rapport ambivalent des livreurs à leur activité est le fait d'une évolution temporelle. Permet d'articuler leur expérience du travail aux autres sphères de vie et d'envisager ainsi le processus pouvant conduire à un engagement protestataire (Fillieule, 2001).
- échantillon : diversité de profils en maximisant les contrastes (significatif plutôt que représentatif) en l'absence de statistiques permettant de le contrôler
- population générale : majoritairement des personnes cumulant plusieurs activités, notamment des salariés mais principalement des étudiants (Jan, 2018). Population jeune, au sens biologique et biographique du terme, composée principalement de personnes ayant moins de 30 ans et pour qui cette activité constitue souvent l'une des premières expériences professionnelles, en parallèle ou à la suite de « petits boulots », déclarés ou non, souvent saisonniers (Jan, 2018:11).
- population de l'enquête : moins de 25 ans / ½ Uber, ½ Deliveroo / 3 sont des étrangers venus étudier en France et détenteurs d'un titre de séjour provisoire (Uber Eats)/ niveau bac +2 minimum (pas forcément représentatif de la population totale des coursiers)/3 temps plein ou en parallèle d'une autre activité salariée (tous travaillant principalement avec Deliveroo), les cinq autres en complément de leurs études / ancienneté de 6 mois à 2 ans et demi (corrélée majoritairement à la situation de travail)



deliveroo

Plan de l'article

Trois parties correspondant à trois étapes de vie (analyse processuelle) :

- propriétés sociales et motifs invoqués par les livreurs au moment de l'entrée dans l'activité (I)
- effets de la socialisation professionnelle, qui conduisent à distinguer différentes pratiques de l'activité (II).
- émergence des critiques et conditions dans lesquelles celles-ci peuvent conduire à la sortie de l'activité et/ou à l'engagement protestataire (III).

Uber Eats

I. L'entrée dans les *foodtechs* : comment devient-on livreur ?

I.1. Livreur, un travail de jeunes

- la jeunesse serait la condition de possibilité de choix de cette activité : leur condition physique et leur situation sociale (absence de charges familiales, soutien des parents) disposeraient les jeunes à s'accommoder aux horaires flexibles et souvent décalés, à la discontinuité des revenus et au grand volume d'heures travaillées (Jan, op.cit). ce que confirment les enquêtés (« Moi je vois vraiment ça comme un travail de jeune Uber »)
- bénéfice de l'Accre (l'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise, dispositif créé en 1979)
- faible degré de dépendance, du moins initialement, à l'activité (Mias, 2018 ; Jan, 2018). L'usage est majoritairement étudiant et ne constitue donc ni l'unique activité, ni la seule source de revenus puisqu'il intervient en complément de bourses ou d'aides parentales.
- aucun enquêté n'a commencé l'activité de livreur à temps plein. Tous étaient soit étudiants, soit salariés au moment de devenir livreur
- capital économique et/ ou culturel relativement important du fait de leur milieu d'origine (parents

indépendants (petits entrepreneurs, professions libérales) ou issus des franges supérieures du salariat (cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires, dans le secteur public souvent).

- ressources externes sécurisantes (Jan, 2018) permettant de mieux affronter les incertitudes liées à une activité précaire.
- ancrage de l'auto-entrepreneuriat dans le système salarial, et ce particulièrement pour les livreurs de sexe masculin et de nationalité française. C'est moins le cas pour les enquêtés s'éloignant de cette norme (femme, étudiants racisés ou étrangers) dont les origines sociales sont paradoxalement plus élevées



1.2. Liberté, revenu, passion : les motifs du travail à vélo

- pour cinq de nos enquêtés, l'activité constitue leur première expérience de travail (méconnaissance du monde salarial)
- figure construite en opposition à un salariat négatif : ignorance des « des protections et des avantages offerts par le système salarial, auquel ils n'ont pas toujours été confrontés » (Jan, 2018:11).
- logique de revenus souvent pensés en dehors des « charges »
- absence de hiérarchie et autonomie mises en avant (discours des plateformes) : le régime d'auto-entrepreneur n'est pas qu'un outil c'est aussi un « dispositif porteur de normes et porté par des discours » (Abdelnour, 2017:290).
- mais surtout les avantages matériels : « argent facile » sans sélection
- -« passionnés de vélo » : travail passionné, professionnalisation des loisirs (Godbout, 1986)

1.3. Une voie de salut face aux contraintes du marché du travail

- un « travail de jeunes » suppose un faisceau de contraintes orientant l'insertion sur le marché du travail : discriminations à l'embauche, intégrations des difficultés de la conjoncture économique (« génération sacrifiée»). L'auto-entrepreneuriat peut alors être un choix par défaut ou une activité plus digne que d'autres formes de travail précaire (souvent McDonald's)
- tous les jobs étudiants ne se valent pas (Pinto, 2014) voire activité socialement valorisée (Jan, op.cit). ne constitue pas leur identité sociale ce qui permet de l'envisager positivement.
- correspond à l'idée que se font les jeunes de ce que doit être un « travail de jeune » car ils « envisagent la précarité comme un passage incontournable mais devant rester transitoire » (Méda, Vendramin, 2013 : 151)

II. Socialisation professionnelle et rapports à l'activité

II.1. Le développement de sociabilités professionnelles

- ambiance « cool » (comme à Mc Donald's) participant au processus de socialisation préalable à la vie de l'entreprise (Benvenuti, 2006) : sociabilités se créent et participent à l'apprentissage du métier (intégration de normes et rôles sociaux attendus)
- à rebours de l'isolement et la concurrence dont le statut serait porteur : liens au sein de la « flotte », communauté » (vocabulaire propre, références) voire « grande famille »
- « réhabilitent l'identité professionnelle des travailleurs, redonnent du sens et de la qualité à leur travail et fournissent l'occasion de développer des collectifs ; collectifs qui entretiennent des formes de sociabilité, de coopération, de solidarité et créent un milieu de travail plus supportable et plus stimulant » (Linhart, 2017:230) : identités professionnelles relationnelles (René, 1993 : 44) mais aussi biographiques (identification dans le champ professionnel)

II.2. Quand la « tactique des indépendants » rencontre des dynamiques de professionnalisation

- deux idéaux-types de pratiques de l'activité :
- « interim de transition » : pratique instrumentale/ court terme : partagée par tous à l'entrée dans l'activité mais maintenue par les « Uber » qui n'envisagent pas de trouver la stabilité recherchée dans l'activité de coursier (cumulants, étudiants)
- volontés de pérennisation de l'activité : livreurs affiliés aux plateformes plus sélectives. Réelle profession exigeant des compétences (abandon des études, origines sociales plus modestes, temps plein ou cumul sur le long terme). Discours « élitistes » et injonctions au professionnalisme. Continuent d'envisager l'activité comme transitoire mais ont intériorisé une « bonne conscience professionnelle ».
- élément déterminant : l'ancienneté/ le passage par Take Eat Easy (angoisse quant à la fragilité des plateformes)

- **II.3. La place des collectifs de travail**

- définition : « l'ensemble des travailleurs engagés dans la même situation de travail et qui sont en relation les uns avec les autres, interagissent les uns avec les autres » (Avril, Cartier, Serre, 2010:195). C'est le processus de construction et de stabilisation de ces collectifs de travail, au regard des conditions d'emploi particulières, qui explique davantage l'ambivalence de ces rapports.



- prise de conscience des intérêts communs
- frein à l'action : impossibilité de se sentir inscrits dans un collectif de travail plus large (Deliveroo, Foodora)/ incorporation des logiques de l'entreprise/ défense du groupe professionnel : solidarités poreuses aux discours des plateformes.

III. Rupture dans la carrière : crises et possibilités de mobilisations

III.1. Quand la flexibilité se heurte à la précarité et au manque de reconnaissance

- si tous ne se pensent pas comme précaires (Bouffartigue, 2012), tous sont critiques de leurs conditions de travail
- critique des rémunérations : « charges » = frustration, dépossession (culture politique des indépendants ne correspondant pas à leurs dispositions)
- inscrite dans une critique plus large de la maximisation du profit par les entreprises
- sentiment de perte de sens au travail / épuisement physique : décalage entre les risques encourus et les bénéfices retirés (perte de *illusio*)

- **III.2. Résistances et mobilisations au travail**
- comment « des mécanismes sociaux défavorables initialement à des engagements contestataires se trouvent convertis en déterminations à l'action » (Collovald, Mathieu, 2009:121) ?
- freins à l'action collective (absence de présence syndicale, d'un lieu physique d'exercice de l'activité, le statut d'indépendant, la discontinuité des horaires et de l'implication, et l'inexpérience de mobilisations collectives)
- pourtant il existe des tactiques individuelles et collectives de contournement : aménagement des contraintes et réappropriation de l'activité pour la rendre plus rentable. Le fait des « utilitaristes » ? -> stratégies de solidarité sont le fait de tous les coursiers
- offre d'engagement contestataire par des entrepreneurs de mobilisation (rôle de leader). Moyen d'action : soirées « zéro commande », rassemblements devant les restaurants (réseaux sociaux vus comme inefficace et favorisant les « passagers clandestins »)/ revendications : changements concrets à la marge. Retrait des leaders après des tensions ou échecs : mobilisations précaires reposant sur des individus plus que sur un collectif

III.3. Une préférence pour l'exit ?

- paradoxe : les « utilitaristes » optent pour la contestation visible, tandis que les « professionnels » ont une vision défaitiste suggérant que « les “lois du marché” sont acceptées et même assumées, sur le mode “à prendre ou à laisser” » (Mias, 2018:3).
- le fait d'être ancré dans l'activité semble entraver la capacité de mobilisation car celle-ci peut paraître plus coûteuse pour ceux qui ont « plus à perdre ». La critique passe davantage par les canaux internes (recours à l'ambassadeur) que par des actions portées vers l'extérieur.
- à l'inverse, si on les considère moins comme dépendants que dotés en ressources et attachés à l'activité, il est possible d'envisager qu'ils se perçoivent comme de réels indépendants qui privilégient l'exit à la lutte contre les plateformes -> la création de sa propre activité ou les coopératives sont des solutions privilégiées (selon les ressources)

Perspectives :

- mieux comprendre les ressorts des (fragiles) engagements protestataires et des désengagements professionnels des coursiers supposerait d'étudier plus en détail le contexte social et politique local afin de le comparer à d'autres configurations où l'action collective s'est davantage affirmée, afin de questionner, notamment, la place des collectifs de travail au regard de l'absence de groupements de représentation.

